

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAYRAN DU 18 JUILLET 2022

Présents : Mmes CASTANIER - DALPAYRAT- FERRAND B. -FERRAND M - SIRMAIN Sandrine - TEYSSEDE.

Mrs DUPRE - FRAYSSE - GOTTARDO – MAZARS- MIQUEL - MOULY- SIRMAIN Samuel.

Absents et excusés : Mr Sébastien POUGENQ a donné procuration à Yves MAZARS, Mme Emeline DELMAS a donné procuration à Marion DALPAYRAT.

Mr Kévin FRAYSSE a été nommé secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 20 juin 2022 est adopté par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

✚ Fixation de la durée d'amortissement des biens

Ajout compte 2041512 pour amortissement du fond de concours à la CCPR

Objet	Comptes	AMORTISSEMENT	
		Durée limite	Durée retenue
Subventions versées au GFP de rattachement- bâtiments et installations	2041512	30 ans	3 ans



✚ QUESTIONS DIVERSES

- L'espérance Rignacoise ne pouvant fournir de prestation musicale pour la matinée du 15 août, a proposé de faire une animation le vendredi 22 juillet à 21h sur la place des Tilleuls au centre du village.
- Nous avons été sollicités pour arrêter la liste des agriculteurs de la commune ou qui ont des bâtiments qu'ils exploitent sur le territoire de Mayran par la Chambre d'Agriculture avant de procéder au diagnostic agricole nécessaire à la réalisation du PLUI. Elle a été préparée lors de la dernière réunion des adjoints avec les membres du syndicat agricole afin que cette liste soit la plus complète possible.
- Point sur l'aménagement de l'entrée Ouest du bourg : Il manque une partie de la signalisation (l'entreprise est relancée), du tout-venant sur des petites parties et du sable, cela représente une journée de travail pour la SARL SIRMAIN TP. L'entreprise GREGORY doit revenir avant fin juillet pour effectuer quelques retouches. Le chantier est pratiquement terminé. Concernant l'appel d'offre de la partie éclairage public, les 3 entreprises, SDEL Rouergue du Monastère, EIFFAGE énergie de Druelle et SLR LARREN de Decazeville, ont répondu. En réunion des adjoints a été validée l'offre la moins disante mais aussi la meilleure sur le plan du rapport qualité prix de l'entreprise EIFFAGE à 7 484 € H.T. pour 8 mâts d'éclairage de marque THORN (Isaro pro) avec tête orientable à ampoules LED.
- Monsieur le maire fait un rapide retour sur la réunion de lundi 11 juillet à laquelle étaient conviés les élus de Mayran mais aussi les maires des villages membre de la Communauté des Communes, Michel PRADEL, Vice-Président chargé du Social et de la Petite Enfance au sein de la CCPR, Madame DUTOIT, de la CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES de l'Aveyron, Madame BOULOC, chef de service de la PMI à Rodez et Mesdames PANZA et MAURIN porteuses du projet de micro crèche sur Mayran. Madame BOULOC s'est excusée, par contre il faut savoir qu'elle a eu l'occasion d'avoir un entretien avec ces dames et les a trouvées sérieuses, avec un projet qui tient la route que ce soit sur le plan financier comme réglementaire.

Durant cette réunion Mesdames PANZA et MAURIN ont pu exposer en détail leur projet à l'assemblée et prendre contact avec les acteurs de la petite enfance sur lesquels il leur faudra s'appuyer tout au long du projet, et plus particulièrement la CAF. Mme DUTOIT a pris le temps de discuter avec elles afin de les orienter vers les aménagements à faire à leur projet, les informer sur ce que la CAF exige impérativement.

Un rendez-vous a été pris auprès des services de la PMI avec la présence de l'architecte qui nous a fait l'étude et se joindra à nous Mme MAURIN.

- Lors de la dernière séance nous avons parlé d'une éventuelle extinction de l'éclairage public, Mr CANITROT du SIEDA vient en mairie jeudi 21 juillet à 9h30 pour en discuter. Les élus qui peuvent être présents sont conviés à cette entrevue.
- Monsieur le maire fait état des dernières décisions concernant l'école : Tout d'abord, les tarifs des repas cantine ont été augmentés de 13 cts, la CCPR offre le transport 1 fois par trimestre aux élèves du secteur vers la médiathèque.
Les petits de maternelle de Rignac ont accès à une séance de cinéma 1 fois par trimestre, afin que ceux de Mayran puissent en bénéficier également le maire suggère que la commune prenne en charge le transport. L'ensemble des élus approuvent la prise en charge du transport afin que nos enfants bénéficient des mêmes avantages.
- Un réfrigérateur de la salle polyvalente a rendu l'âme, il est nécessaire de le remplacer urgemment avant la fête des 14 et 15 août. L'ensemble des élus approuve le remplacement de l'appareil. Trois propositions commerciales seront demandées.
- La Direction des Routes, agence ouest subdivision de Rignac est chargée de rénover la couche de roulement de la Route départementale 994 en traverse des Farguettes. La partie marquage au sol est du ressort de la commune, Aveyron Ingenierie fera une étude afin d'augmenter la sécurité et pouvoir prétendre à du F.A.L sur 2023 (commission du Conseil Départemental de décembre).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire déclare la séance close à 22h15.